

sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées leurs études et sur le décalage ressenti entre celles-ci et leur entrée dans la vie professionnelle.

Il faut souligner la finesse de l'analyse, menée sans que l'interprétation des chiffres soit abusive ou que soient employés les artifices statistiques qui, dans nombre d'enquêtes, masquent la pauvreté sinon l'absence de modèle explicatif. D'autre part, l'auteur évitant une analyse de type psycho-sociologique des opinions exprimées, met en rapport les représentations individuelles avec les variables objectives dégageant ainsi les principales composantes du système d'enseignement et ses fonctions.

Nombreux sont les étudiants (67 %) qui déclarent avoir été gênés par la nécessité de travailler en dehors de leurs études. C'est surtout le cas de ceux qui ont dû combiner plusieurs sources de revenu; par contre, ceux qui ont vécu uniquement du produit de leur travail et qui étaient pour la plupart déjà enseignants se déclarent avoir été d'autant moins gênés « que les études ont été depuis plus longtemps ou de façon plus expresse envisagées et entreprises dans des perspectives qui ne les séparent pas des activités professionnelles ». La situation particulière des surveillants à ce sujet est analysée très en détail (pp. 60-61).

Lorsque l'on voit que 58 % des étudiants déclarent exercer la profession qu'ils avaient envisagée (et parmi ceux-ci 82 % disent l'avoir envisagée avant les études supérieures) on peut se demander s'ils ne sont pas victimes d'une véritable illusion. Le choix (voulu ou forcé) de la Faculté des Lettres se transforme, au niveau de leurs représentations, en choix de la profession d'enseignant pour la simple raison que le système n'a pu les préparer à autre chose. Très peu nombreux sont ceux qui lui en font le reproche et les regrets exprimés par ceux qui n'ont pu achever leurs études expriment en fait, sous diverses formes, le regret de n'être pas enseignant.

L'illusion n'est pas moindre quand on regarde les opinions concernant les principaux bénéfices des études. Si 10 % seulement citent l'obtention de titres universitaires, 70 % mettent en avant « les valeurs théoriques » avec prédominance accordée à la « culture générale », ce qui semble être l'indice d'une adhésion aux valeurs dominantes beaucoup plus que la reconnaissance d'acquisitions théoriques réelles. Il est intéressant de voir que ce sont les fils et filles de cadres moyens et employés qui sont relativement les plus nombreux à faire cette réponse. Cela montre combien ils sont influencés par les valeurs du milieu social auquel ils souhaitent accéder. Mais ils sont aussi

les plus nombreux avec les fils et filles d'ouvriers à attacher de l'importance à l'acquisition des titres, preuve tangible que leur réussite leur a coûté plus cher qu'à d'autres.

Ces valeurs étant reconnues, il n'en reste pas moins que 51 % des étudiants trouvent la formation pédagogique insuffisante. Si « les héritiers ne sont pas les moins ingrats » leur critique de l'enseignement reste plus vague que celle des fils et filles d'ouvriers. L'expérience amène, en effet, ceux-ci à des « appréciations sur le contenu même de l'enseignement et sa nature de savoir ou de faux savoir » et à regretter plus que d'autres l'absence de formation pédagogique. Il n'est donc pas étonnant de voir qu'à l'inverse des étudiants d'origine aisée pour lesquels les études ont pu apparaître comme un sursis, la désillusion soit plus forte chez eux dans la mesure où réussite scolaire ne signifie pas automatiquement réussite dans la vie. Ils n'étaient pas entrés en Faculté pour « continuer des études » mais pour accéder à un métier.

Voilà quelques aspects d'une analyse beaucoup plus vaste qui met en rapport les opinions exprimées avec d'autres variables (niveau d'études atteint, conditions matérielles, discipline choisie, etc.).

Au total, une étude très enrichissante qui innove par la méthode en nous faisant pénétrer à l'intérieur de l'édifice pour mieux nous en montrer les fissures.

Michel ELIARD.

Joseph VERGUIN, *Le malais. Essai d'analyse fonctionnelle et structurale*. Paris-La Haye (Mouton), 1967, 146 p.

Voilà une thèse d'État dont la ligne comblera les aspirations de ceux qu'effraie l'obésité extensive du genre. Et pourtant ce livre est plus gros qu'il n'a l'air, à en juger par le temps qu'exige une lecture sérieuse, et par celui qu'il a coûté à l'auteur : nombre de faits, surtout dans la partie phonologique, sont fondés sur des comptages énormes (4 700 lexèmes), dont les résultats se formulent en huit colonnes de sept lignes. De plus, toute rhétorique est bannie : chaque mot, chaque phrase est de pleine information. Une rigueur sans concession apparaît comme le trait le plus saisissant de l'œuvre : rigueur de l'expression, rigueur de la méthode. Sans jamais errer, M. Verguin, de la première à la dernière page, fait aller la mécanique de la commutation, imperturbable, irréfutable. On pourrait craindre que cette procédure ne donnât du malais l'image simpliste et invraisemblable d'une langue toute raide, géométrique. Il

158

n'en est rien, et dès le début l'auteur rend compte de la réalité vivante par la fine description des réalisations de la substance phonématique; plus loin, il ne laissera jamais dans l'ombre les latitudes stylistiques dans l'emploi des affixes ou thèmes et dans l'ordre des éléments de phrase.

Une fois identifiés par l'opposition des paires minimales, les phonèmes sont toujours étudiés quant à leur distribution. Le système vocalique, relativement simple, se compose de six phonèmes : deux antérieurs, deux centraux, deux postérieurs (sans durée pertinente). Par contre, le système des consonnes est beaucoup plus chargé : vingt-quatre phonèmes. Cette luxuriance est due à la présence de trois palatales, et surtout de neuf sons prénasalisés, dont M. Verguin démontre en virtuose le caractère monophonématique.

Nous ne pouvons analyser en détail les chapitres consacrés aux unités significatives (monèmes, morphématique, lexématique) et aux rapports des monèmes dans le cadre de l'énoncé. On notera seulement et un peu au hasard : la brillante interprétation fonctionnelle des affixes (p. 69). Les connectifs de simultanéité différents selon qu'ils coordonnent des substantifs, des adjectifs ou des verbes (encore qu'il existe un polyvalent) (p. 77). L'incapacité des pronoms personnels à la fonction d'agent du passif (p. 82). L'absence de personnel de 6<sup>e</sup> personne : seule existe une 3<sup>e</sup> personne, dont la pluralité, le cas échéant, ressort du contexte, voir ci-après (p. 83). Distinction seulement partielle entre personnels et possessifs (p. 86). Discrimination du verbe et du substantif généralement impossible par la forme; mais le verbe se combine avec des préfixes personnels, jamais avec des suffixes possessifs (inversement pour le substantif); cependant, il existe des « bivalents », comme *tidor* « sommeil » ou « dormir », qui se combinent comme des verbes ou comme des substantifs; en fait, c'est souvent la présence ou l'absence d'une pause dans la courbe mélodique qui permet de distinguer un prédicat-verbe d'un prédicat substantif ou adjectif (p. 116). La dérivation par reduplication, à contenu le plus souvent attendu (itératif, intensif), mais parfois déconcertant (p. 165). Absence de copule : la pause ou bien l'ordre des mots en tiennent lieu. A ce propos, M. Verguin préfère substituer à la « phrase nominale » une « voix attributive » s'ajoutant aux trois voix active, passive et réflexive (ces deux dernières marquées par des préfixes) (p. 113). La fonction d'une expansion primaire marquée par la position : pas de monème spécial (p. 126). Les déterminations aspectuelle (= présent duratif) et temporelle (passé/futur) de type lexical (p. 137). L'existence des composés signifiant des concepts très simples et dont les termes peuvent avoir par ailleurs une valeur auto-

nome : *matahari* « soleil », composé de *mata* « œil » et *hari* « jour » (p. 107).

Ce sont les seules étymologies que se permette l'auteur, celles dont les éléments restent indépendants et vivants dans la langue actuelle : sa recherche est en effet voulue comme description synchronique absolue, sans le moindre excursus dans la diachronie. De même M. Verguin s'interdit toute démarche comparative (sauf pour faire « entendre » au lecteur la substance approximative des phonèmes) : il décrit un objet linguistique singulier, il essaie d'en saisir la structure telle qu'elle est disponible dans la mémoire d'un sujet unilingue. Au lecteur de tenter des rapprochements et d'envisager des convergences, et aussi d'interpréter certains silences touchant par exemple le genre grammatical ou l'expression de la pluralité, que rien ne marque et qui se déduit du contexte. Le descripteur n'a pas à dresser état de choses qu'ignore le locuteur.

L'aversion de M. Verguin pour la rhétorique lui épargne le ridicule d'une « conclusion ». On aurait aimé toutefois que les structures de détail — à défaut d'une structure globale insaisissable — fussent regroupées en un tableau général (nous disons bien « regroupées », puisque ces schémas partiels sont magistralement dressés à la fin d'un développement chaque fois qu'il est possible).

Cette thèse fait le plus grand honneur non seulement à M. Verguin, mais aussi à l'école de M. Martinet, donneuse d'implant, et à notre faculté, réceptrice. La greffe est un succès parfait, et n'a d'ailleurs jamais posé le moindre problème.

J. SÉGUY.

VOLTAIRE, *Histoire de Charles XII*, Chronologie et Préface par Georges MAILHOS. Garnier-Flammarion, 1968.

On ne s'étonnera pas de voir associés les noms de Voltaire et de Georges Mailhos. Une pareille conjonction relève, nous le sentons bien, du meilleur des mondes possibles... On le sait, Georges Mailhos est « voltairien » : je veux dire, naturellement, spécialiste de Voltaire. Retrouver en sa compagnie l'*Histoire de Charles XII*, c'est double plaisir.

Si Voltaire a jamais réussi œuvre dramatique, la voici. Et Georges Mailhos de citer Corneille : la rencontre paraît significative. Chez le poète de la *Henriade* et de *Brutus*, la « grandeur d'âme » du roi de Suède satisfait au goût du sublime. Tragédie ou épopée, il importe, nous dit le préfacier, de rester sensible au « tempo » de l'œuvre. Écoutons les variations de